



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/49/252  
23 septembre 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-neuvième session

RÉPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES À L'ORDRE DU JOUR DE LA  
QUARANTE-NEUVIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Adoptée par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière,  
le 23 septembre 1994

Séances plénières

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation du Guyana (point 1).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (point 2).
3. Pouvoirs des représentants à la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale (point 3) :
  - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Élection du Président de l'Assemblée générale (point 4).
5. Élection des bureaux des grandes commissions (point 5).
6. Élection des vice-présidents de l'Assemblée générale (point 6).
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (point 7).
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau (point 8).
9. Débat général (point 9).
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (point 10).
11. Rapport du Conseil de sécurité (point 11).
12. Rapport du Conseil économique et social [chap. I, II, III (sect. C), V (sect. A), VI (sect. K), XVI et XVII)] (point 12)<sup>1</sup>.
13. Rapport de la Cour internationale de Justice (point 13).

---

<sup>1</sup> Les chapitres du rapport indiqués ci-après ont également été renvoyés aux Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions, comme suit :

- a) Chapitres I et XVII . . . . . Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions
- b) Chapitres II et III (sect. C) . . . . . Deuxième Commission

L'Assemblée générale a décidé que la célébration du vingt-cinquième anniversaire des opérations du Fonds des Nations Unies pour la population aurait lieu le jeudi 20 octobre 1994.

/...

14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (point 14)<sup>2</sup>.
15. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux (point 15) :
  - a) Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité;
  - b) Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social.
16. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections (point 16) :
  - a) Élection de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation;
  - b) Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination;
  - c) Élection de dix-sept membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international.
17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (point 17)<sup>3</sup> :
  - h) Nomination des membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme;
  - i) Nomination de membres du Comité des conférences;
  - j) Nomination de membres du Corps commun d'inspection.
18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 18)<sup>4</sup>.
19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (point 19).
20. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique (point 20).

---

<sup>2</sup> L'Assemblée générale a décidé que les paragraphes pertinents du rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A/49/297) seraient portés à l'attention de la Première Commission lorsqu'elle examinera le point 62.

<sup>3</sup> Pour les alinéas a) à g), voir "Cinquième Commission", point 32.

<sup>4</sup> L'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) les chapitres du rapport du Comité spécial (A/49/23) qui ont trait à des territoires particuliers, de façon que l'Assemblée puisse examiner en séance plénière la question de l'application de la Déclaration dans son ensemble.

21. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains (point 21).
22. Assistance au déminage (point 22).
23. Assistance internationale pour le redressement et la reconstruction du Nicaragua : séquelles de la guerre et des catastrophes naturelles (point 23).
24. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique (point 24).
25. La situation au Burundi (point 25).
26. Retrait total des forces militaires étrangères des territoires des États baltes (point 26).
27. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (point 27).
28. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes (point 28).
29. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain (point 29).
30. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (point 30).
31. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique (point 31).
32. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (point 32).
33. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres (point 33).
34. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti (point 34).
35. Droit de la mer (point 35).
36. Question de l'île comorienne de Mayotte (point 36).
37. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale (point 37) :
  - a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par l'Organisation des Nations Unies;

- b) Assistance économique spéciale à certains pays ou régions;
  - c) Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles;
  - d) Coopération internationale en vue d'atténuer les conséquences écologiques, pour le Koweït et d'autres pays de la région, de la situation entre l'Iraq et le Koweït.
38. La situation au Moyen-Orient (point 38).
39. La situation en Bosnie-Herzégovine (point 39).
40. Question de Palestine (point 40).
41. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe (point 41).
42. La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (point 42).
43. Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes (point 43).
44. Célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies en 1995 (point 44).
45. Question des îles Falkland (Malvinas) (point 45)<sup>5</sup>.
46. Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (point 46).
47. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraqiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (point 47).
48. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (point 48).

---

<sup>5</sup> L'Assemblée générale a décidé d'examiner ce point directement en séance plénière, étant entendu que les organisations et personnes portant un intérêt à cette question seraient entendues à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) lors de l'examen du point en séance plénière.

49. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (point 49).
50. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (point 50).
51. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït (point 52).
52. Rapport du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (point 149).
53. Célébration du cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale (point 150).
54. Octroi au Forum du Pacifique Sud du statut d'observateur à l'Assemblée générale (point 151).
55. Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (point 154).
56. Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport (point 156).

Première Commission

1. Réduction des budgets militaires (point 53) :
  - a) Réduction des budgets militaires;
  - b) Transparence des dépenses militaires.
2. Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale (point 54).
3. Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale, du désarmement et d'autres domaines connexes (point 55).
4. Amendement du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (point 56).
5. Traité d'interdiction complète des essais (point 57).
6. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (point 58).
7. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud (point 59).
8. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes (point 60).
9. Prévention d'une course aux armements dans l'espace (point 61).
10. Désarmement général et complet (point 62)<sup>2</sup> :
  - a) Notification des essais nucléaires;
  - b) Relation entre le désarmement et le développement;
  - c) Non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs sous tous ses aspects;
  - d) Interdiction de déverser des déchets radioactifs;
  - e) Transparence dans le domaine des armements;
  - f) Trafic international d'armes;
  - g) Désarmement régional;
  - h) Mesures visant à freiner le transfert et l'emploi illicites d'armes classiques;

- i) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional;
  - j) Interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires.
11. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (point 63) :
- a) Mesures de confiance à l'échelon régional;
  - b) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires;
  - c) Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs en matière de désarmement;
  - d) Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement;
  - e) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.
12. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (point 64) :
- a) Rapport de la Commission du désarmement;
  - b) Rapport de la Conférence du désarmement;
  - c) État des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement;
  - d) Conseil consultatif pour les questions de désarmement;
  - e) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement;
  - f) Application des directives et recommandations pour une information objective sur les questions militaires;
  - g) Application des directives pour des types appropriés de mesures de confiance.
13. Armement nucléaire d'Israël (point 65).
14. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (point 66).
15. Question de l'Antarctique (point 67).
16. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (point 68).

17. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix (point 69).
18. Maintien de la sécurité internationale (point 70).
19. Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco) (point 71).
20. Texte définitif d'un traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (point 72).
21. Rationalisation des travaux et réforme de l'ordre du jour de la Première Commission (point 73).
22. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) (point 153).

Commission des questions politiques spéciales et  
de la décolonisation

(Quatrième Commission)

1. Protection et sécurité des petits États (point 74).
2. Effets des rayonnements ionisants (point 75).
3. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (point 76).
4. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (point 77).
5. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (point 78).
6. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (point 79).
7. Questions relatives à l'information (point 80).
8. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (point 81).
9. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux dans les territoires se trouvant sous domination coloniale (point 82).
10. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (point 83).
11. Rapport du Conseil économique et social [chap. V (sect. C) et IX] (point 12)<sup>6</sup>.
12. Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes (point 84).
13. Science et paix (point 85).
14. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies (point 86).

---

<sup>6</sup> Le chapitre IX a également été renvoyé aux Deuxième, Troisième et Cinquième Commissions.

15. Question du réexamen de l'Accord régissant les activités des États sur la Lune et les autres corps célestes (point 147).
16. La situation dans les territoires occupés de Croatie (point 148).
17. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (point 18)<sup>4</sup>.
18. Question des îles Falkland (Malvinas) (point 45)<sup>5</sup>.

Deuxième Commission

1. Rapport du Conseil économique et social [chap. I, II, III (sect. A et C), IV, V (sect. I et J), VI (sect. A à J, L et M), VII à XI, XIII et XVII] (point 12)<sup>7</sup>.
2. Questions de politique macro-économique (point 87) :
  - a) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement;
  - b) Application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement;
  - c) Crise de la dette extérieure et développement;
  - d) Transfert net de ressources entre pays en développement et pays développés.
3. Développement durable et coopération économique internationale (point 88) :
  - a) Commerce et développement;
  - b) Alimentation et développement agricole;
  - c) Produits de base;

---

<sup>7</sup> Les chapitres du rapport indiqués ci-après ont également été renvoyés en séance plénière et à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), aux Troisième et Cinquième Commissions, comme suit :

a) Chapitres I et XVII . . . . .	Séances plénières et Troisième et Cinquième Commissions
b) Chapitres II et III (sect. C) . . . .	Séances plénières
c) Chapitres VI (sect. E) et XI . . . .	Cinquième Commission
d) Chapitre IX . . . . .	Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), Troisième et Cinquième Commissions

- d) Développement culturel;
  - e) Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale;
  - f) Coopération pour le développement industriel;
  - g) Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II);
  - h) Coopération internationale en vue d'éliminer la pauvreté dans les pays en développement;
  - i) Initiative des Nations Unies sur les possibilités offertes et la participation.
4. Environnement et développement durable (point 89) :
- a) Application des décisions et recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement;
  - b) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures;
  - c) Utilisation durable et conservation des ressources biologiques marines en haute mer : Conférence des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs;
  - d) Élaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique;
  - e) Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement.
5. Activités opérationnelles de développement (point 90).
6. Formation et recherche (point 91) :
- a) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
  - b) Université des Nations Unies.
7. Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement (point 158)<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> L'Assemblée générale a décidé de tenir le débat sur ce point directement en séance plénière, étant entendu que la décision sur ce point serait prise par la Deuxième Commission.

Troisième Commission

1. Rapport du Conseil économique et social [chap. I, III (sect. B), V (sect. B, D à H et K), IX, XIV, XV et XVII] (point 12)<sup>9</sup>.
2. Élimination du racisme et de la discrimination raciale (point 93).
3. Droit des peuples à l'autodétermination (point 94).
4. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille (point 95)<sup>10</sup>.
5. Prévention du crime et justice pénale (point 96).
6. Promotion de la femme (point 97).
7. Contrôle international des drogues (point 98).
8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires (point 99).
9. Questions relatives aux droits de l'homme (point 100) :
  - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
  - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens qui s'offrent de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;

---

<sup>9</sup> Les chapitres du rapport indiqués ci-après ont également été renvoyés en séance plénière et à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), aux Deuxième et Cinquième Commissions, comme suit :

a) Chapitres I et XVII . . . . .	Séances plénières et Deuxième et Cinquième Commissions
b) Chapitre IX . . . . .	Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), Deuxième et Cinquième Commissions

<sup>10</sup> L'Assemblée générale a décidé que les séances plénières consacrées à la suite donnée à l'Année internationale de la famille se tiendraient le mardi 18 octobre 1994.

- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
  - d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.
10. Promotion et protection des droits des enfants (point 101).
  11. Préparation et organisation de l'Année des Nations Unies pour la tolérance (point 102).
  12. Programme des activités de la Décennie internationale des populations autochtones (point 103).

Cinquième Commission

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes (point 104) :
  - a) Organisation des Nations Unies;
  - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
  - c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
  - d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
  - e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
  - f) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
  - g) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
  - h) Fonds des Nations Unies pour la population;
  - i) Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains;
  - j) Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues.
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (point 105).
3. Budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993 (point 106).
4. Budget-programme pour l'exercice biennal 1994-1995 (point 107).
5. Planification des programmes (point 108).
6. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies (point 109).
7. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (point 110).
8. Plan des conférences (point 111).
9. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (point 112).

10. Gestion des ressources humaines (point 113) :
  - a) Stratégie pour la gestion des ressources humaines de l'Organisation;
  - b) Composition du Secrétariat;
  - c) Respect des privilèges et immunités des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et organismes apparentés;
  - d) Autres questions relatives aux ressources humaines.
11. Régime commun des Nations Unies (point 114).
12. Régime des pensions des Nations Unies (point 115).
13. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (point 116) :
  - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant;
  - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
14. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (point 117).
15. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité (point 118) :
  - a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
  - b) Activités diverses.
16. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (point 119).
17. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (point 120).
18. Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (point 121).
19. Financement de la Force de protection des Nations Unies (point 122).
20. Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II (point 123).
21. Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (point 124).
22. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (point 125).

23. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (point 126).
24. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda (point 127).
25. Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti (point 128).
26. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (point 129).
27. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (point 130).
28. Financement de l'Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge (point 131).
29. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (point 132) :
  - a) Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
  - b) Reclassement du Bélarus et de l'Ukraine dans le groupe des États Membres visés au paragraphe 3 c) de la résolution 43/232 de l'Assemblée générale.
30. Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (point 146).

31. Rapport du Conseil économique et social [chap. I, VI (sect. E), IX, XI, XII et XVII] (point 12)<sup>11</sup>.
32. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (point 17)<sup>12</sup> :
- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
  - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
  - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
  - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
  - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
  - f) Commission de la fonction publique internationale :
    - i) Nomination de membres de la Commission;
    - ii) Désignation du Président et du Vice-Président de la Commission;
  - g) Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies.
33. Budget-programme de l'exercice biennal 1990-1991 (point 155).

---

<sup>11</sup> Les chapitres du rapport indiqués ci-dessous ont également été renvoyés en séance plénière et à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), aux Deuxième et Troisième Commissions, comme suit :

a) Chapitres I et XVII . . . . .	Séances plénières et Deuxième et Troisième Commissions
b) Chapitres VI (sect. E) et XI . . . . .	Deuxième Commission
c) Chapitre IX . . . . .	Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), Deuxième et Troisième Commissions

<sup>12</sup> Pour les alinéas h) à j), voir "Séances plénières", point 17.

Sixième Commission

1. Statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des États arabes (point 133).
2. État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés (point 134).
3. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et représentants diplomatiques et consulaires (point 135).
4. Décennie des Nations Unies pour le droit international (point 136).
5. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa quarante-sixième session (point 137).
6. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingt-septième session (point 138).
7. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (point 139).
8. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (point 140).
9. Question de la responsabilité des attaques lancées contre le personnel des Nations Unies et le personnel associé et mesures de nature à permettre que les responsables de ces attaques soient traduits en justice (point 141).
10. Mesures visant à éliminer le terrorisme international (point 142).
11. Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens (point 143).
12. Demande d'avis consultatif adressée à la Cour internationale de Justice (point 144).
13. Examen de la procédure prévue à l'article 11 du statut du Tribunal administratif des Nations Unies (point 145).
14. Question des critères d'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (point 157).

-----